

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 05505
Numéro SIREN : 439 769 654
Nom ou dénomination : ESSILOR INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2021 sous le numéro de dépôt 21834

Essilor International

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 Paris-La Défense Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
Essilor International
147 Rue de Paris
94220 Charenton Le Pont

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Essilor International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 7 092 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 7 mai 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Cedric Le Gal

Jean-Luc BARLET

Guillaume Devaux

**ESSILOR INTERNATIONAL Société par actions simplifiée
à associé unique**

Comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2020

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020.....	2
BILAN AU 31/12/2020	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	11
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	11
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	11
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	12
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	12
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	13
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	13
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	15
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	16
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	17
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT	19
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION	20
NOTE 15. CAPITAUX PROPRES	21
NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS	22
NOTE 17. DETTES.....	23
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	24
NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	26
NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	27
NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	27

Compte de résultat au 31/12/2020

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires	2	906	989
Production stockée		-1	2
Production immobilisée		12	28
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	86	46
Autres produits	4	401	487
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		1 403	1 552
Achats consommés et variation de stocks		518	557
Autres achats et charges externes	5	297	328
Impôts et taxes		32	32
Charges de personnel		310	320
Dotations aux amortissements et provisions	3	67	57
Autres charges		33	32
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		1 257	1 326
RESULTAT D'EXPLOITATION		147	226
Résultat financier	6	28	393
RESULTAT COURANT		175	620
Résultat exceptionnel	7	-16	-155
Impôt sur les bénéfices	8	- 9	- 12
RESULTAT NET		149	453

ESSILOR INTERNATIONAL

Bilan au 31/12/2020

ACTIF

En millions d'euros	Notes	2020			2019
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	211	157	54	55
Immobilisations corporelles	10	394	286	108	115
Immobilisations financières	11	7 313	221	7 092	7 124
ACTIF IMMOBILISE		7 919	664	7 255	7 294
Stocks	12.1	60	16	44	54
Avances versées sur commandes	12.2	5		5	4
Clients et comptes rattachés	12.2	372	3	370	335
Autres créances	12.2	663	15	648	1 743
Valeurs mobilières de placement	12.3	606		606	0
Disponibilités		364		364	22
ACTIF CIRCULANT		2 070	33	2 037	2 158
Charges constatées d'avance	13	15		15	11
Ecart de conversion actif	14	26		26	53
TOTAL GENERAL		10 028	697	9 331	9 516

ESSILOR INTERNATIONAL

PASSIF

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Capital social	15.1	278	278
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 156	5 156
Réserve légale		28	28
Autres réserves		642	837
Résultat de l'exercice		149	453
Provisions réglementées		60	58
CAPITAUX PROPRES	15.2	6 313	6 810
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	105	117
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17.1	0	9
Autres dettes financières diverses	17.1	81	69
DETTES FINANCIERES		81	78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17.2	227	205
Dettes fiscales et sociales	17.2	103	105
Autres dettes	17.2	2 496	2 194
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		2 826	2 504
Produits constatés d'avance	17.4	6	6
TOTAL GENERAL		9 331	9 516

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 9 331 millions d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice net de 149 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Essilor International est une société par actions simplifiée, domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (439 769 654 RCS Créteil)

Les comptes de la Société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire.

Les comptes annuels d'Essilor International SAS ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 4 mars 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise du Covid-19

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pandémie de Covid

La pandémie de COVID-19 a impacté, les résultats de la Société en 2020, affectant significativement les activités et le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde.

Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

En 2020, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 906 millions d'euros contre 989 millions d'euros en 2019.

Le poste « Autres produits » principalement composé de redevances de brevets et de management fees s'élève à 401 millions d'euros en 2020 contre 487 millions d'euros en 2019.

En 2020, la Société a soutenu ses employés : contribution compensatoire au chômage partiel et au chômage technique, mise en place du télétravail, organisation des sites, fourniture de masques etc.

La Société a eu recours ponctuellement au dispositif d'activité partielle. Les aides gouvernementales ont été comptabilisées dans le compte de résultat en déduction des charges associées.

Jugements et incertitudes : À la clôture 2020, les estimations et hypothèses sur lesquelles la Société exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée à la COVID-19. Elles sont détaillées dans chacune des rubriques dédiées.

La Société a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de la continuité d'exploitation (voir ci-après) ;
- de l'évaluation des immobilisations corporelles ou incorporelles (voir Notes 9 et 10) ;
- de l'évaluation des immobilisations financières (voir Note 11.1) ;
- de l'évaluation des stocks (voir Note 12.1).

Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

Liquidité et continuité d'exploitation : L'épidémie de COVID-19 a généré une grande incertitude sur l'économie mondiale et sur l'activité opérationnelle de nombreux secteurs dont le secteur dans lequel évolue la Société. Dans le respect absolu de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et autres parties prenantes, la Société s'est organisée rapidement afin d'assurer la continuité de l'exploitation et de faire face aux surcoûts liés à la crise.

La Société s'est concentrée sur la préservation de sa trésorerie avec des mesures de maîtrise des coûts (activité partielle, programme de réduction des coûts). Ces efforts ont conduit à maintenir un équilibre financier et à assurer la continuité d'exploitation de la Société sur les 12 prochains mois.

La Société a fait l'hypothèse principale d'un niveau d'activité en 2021 équivalent à celui de 2019. La Société dispose par ailleurs d'une réserve de trésorerie de 970 millions d'euros dont 606 millions sous forme de placements à court terme.

Changement de gouvernance

Suite à la démission de Monsieur Laurent Vacherot de ses mandats de Directeur Général et administrateur de la Société pour faire valoir ses droits à la retraite, Monsieur Paul du Saillant a été nommé Directeur Général de la Société avec effet au 30 mars 2020.

Afin de faire valoir ses droits à la retraite, le 17 décembre 2020, Monsieur Hubert Sagnières a démissionné de ses mandats de Président et administrateur de la Société et de Directeur Général Délégué de l'Associé Unique, conservant uniquement son mandat de Vice-Président de l'Associé Unique.

Suite à cette démission, Monsieur Paul du Saillant a été nommé Directeur Général Délégué de l'Associé Unique le 17 décembre 2020 et Président de la Société le 18 décembre 2020.

ESSILOR INTERNATIONAL

Distribution de réserves

Par décision de son associé unique en date du 26 novembre 2020, la Société a procédé à une distribution de sommes en numéraire d'un montant de 23,30 euros par action soit un montant total de 647 379 083 euros, par prélèvement sur le poste autres réserves.

Laboratoire d'excellence

Le 6 octobre 2020, la Société a présenté aux représentants du personnel puis annoncé dans la presse un projet d'investissement de plus de 40 millions d'euros structurant pour l'implantation industrielle d'Essilor en France.

Le nouveau laboratoire d'excellence compterait près de 300 personnes et regrouperait les activités de prescription d'Antony, de Vaulx-en-Velin et du Mans, ainsi que l'activité de distribution de Châlons-en-Champagne et de montage de Toulouse, sur un site unique dans la Région du Grand Paris. Ce projet s'inscrit dans la durée, avec un transfert des activités prévu à compter de la fin 2023.

Impacts dans les comptes au 31 décembre 2020

La Société a réalisé une analyse du traitement des coûts sociaux et conclu à l'absence d'impact comptable au 31 décembre 2020.

La décision de la Société qui annonce le transfert des activités de 5 sites sur un site unique impose de réaliser un test de dépréciation des actifs destinés à être mis au rebut et de procéder à un amortissement accéléré de la valeur recouvrable sur la durée résiduelle d'utilisation le cas échéant. Au 31 décembre 2020, les impacts sont non significatifs.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments est déprécié le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

Les coûts externes des conseils qualifiés de frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en « immobilisations financières en cours ». Ils sont ensuite réaffectés en titres de participation lors de la finalisation de l'acquisition.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs était retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVISES

Essilor International applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Instruments dérivés de change

La Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Les instruments dérivés sont traités à l'intérieur des limites de gestion dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

Essilor gère une position de change qui inclut des actifs et passifs monétaires en devises liés à l'activité financière et à l'activité commerciale de la Société. Les gains et les pertes sur les dérivés de change permettent de compenser la revalorisation aux taux de clôture des positions bilancielle en devises (prêts, emprunts, créances, dettes, comptes courants, comptes bancaires). Le report/déport lié aux dérivés est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

Essilor utilise également des achats et ventes à terme pour couvrir des transactions futures en devises. Les pertes et gains de change liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat de façon symétrique aux éléments couverts.

Par principe, les dérivés mis en place par Essilor sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Dans certains cas exceptionnels où les dérivés ne satisfont pas les critères pour être qualifiés de couverture, ces derniers suivent alors le mode de comptabilisation suivant:

- La juste valeur des dérivés est inscrite au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation ;
- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

Dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, Essilor International souscrit des dérivés de change pour le compte des filiales du groupe. Les gains et pertes réalisés sur les dérivés souscrits auprès des contreparties bancaires sont rétrocédés aux filiales à l'origine des demandes de couvertures.

Instruments dérivés de taux

En matière de risque de taux d'intérêt, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux. Pour couvrir les risques de taux, Essilor International utilise des swaps de taux et des options (caps).

Les charges et les produits financiers relatifs aux instruments dérivés de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les primes payées sur les caps sont étalées en résultat financier sur la période couverte.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

La Société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Au 31 décembre 2020, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;

- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique qu'Essilor International est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D’AFFAIRES

2020			
En millions d’euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	370	414	784
Production vendue de services	13	52	65
Ventes de marchandises	4	53	57
TOTAL	387	519	906

2019			
En millions d’euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	413	437	850
Production vendue de services	14	52	66
Ventes de marchandises	6	67	73
TOTAL	433	556	989

La pandémie de COVID-19 a affecté le chiffre d’affaires notamment au cours du premier semestre 2020 marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde. Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En millions d’euros	2020	2019
Reprises sur provisions pour risques et charges d’exploitation	6	5
Reprises de dépréciation sur actif circulant	14	14
Transferts de charges d’exploitation	66	27
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	86	46
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-29	-29
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	0	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-19	-14
Dotations aux provisions	-19	-14
Dotations aux amortissements et provisions	-67	-57

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En millions d’euros	2020	2019
Redevances et refacturation de frais aux sociétés du Groupe ^(a)	398	484
Produits divers de gestion courante	3	3
TOTAL	401	487

^(a) Le poste « Redevances et refacturation de frais aux sociétés du groupe » est principalement composé de redevances de brevets et de management fees.

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En millions d'euros	2020	2019
Etudes et prestations et sous-traitance	99	112
Honoraires	61	49
Locations, entretiens et Assurances	36	33
Communications et publicités	30	32
Intérimaires et personnel détaché	24	31
Etudes, recherches et documentations	20	31
Autres	11	9
Transports	10	11
Télécommunications et déplacements	6	20
TOTAL	297	328

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En millions d'euros	2020	2019
Intérêts sur emprunts	-26	-56
Produits financiers :		
▪ Dividendes ^(a)	63	361
▪ Intérêts sur prêts et comptes courants	115	116
Escomptes nets	-5	-5
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges ^(b)	-117	-18
Change	0	1
Divers	-2	-6
TOTAL	28	393

^(a) Pour l'exercice 2020, Essilor International SAS a perçu des dividendes pour un montant de 63 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Essilor Israël Holding, Nika et Nikon Essilor Co Ltd.

Pour l'exercice 2019, la Société a reçu des dividendes pour 361 millions d'euros, essentiellement versés par Transitions Optical Co.Inc., Essilor Amara Pte Ltd. Et Satisloh AG.

^(b) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En millions d'euros	2020	2019
SUR OPERATIONS DE GESTION	-5	-2
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-5	-2
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-9	-145
Opérations sur cessions d'immobilisations ^(a)	-9	-145
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	0	0
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-2	-8
Dotations, reprises de provisions réglementées	-1	-5
Transferts de charges	0	1
Autres ^(b)	-1	-4
TOTAL	-16	-155

^(a) En 2019, cette charge correspond à la moins-value enregistrée dans le cadre du transfert des titres d'Essilor Group Canada à Luxottica of Canada, Inc.

^(b) En 2019, cette charge correspond principalement à des provisions pour risques sur litiges en cours.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

En millions d'euros	2020	2019
Résultat de l'exercice	149	453
Impôt sur les bénéfices	9	12
Résultat avant impôt	158	465
Variation des provisions réglementées	1	5
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	159	470

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2020 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	175	-15	160
Résultat exceptionnel	-16	5	-11
RESULTAT NET			149

2019 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	620	-15	605
Résultat exceptionnel	-155	3	-152
RESULTAT NET			453

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

ACTIF

En millions d'euros	2020	2019
Retraite	56	44
Autres	8	8
TOTAL	64	52
Déficits reportables fiscalement ^(a)	78	65
Soit un impôt correspondant (au taux de 28,41 %)	41	37

(a) Ce déficit reportable cumulé correspond à celui de la société seule et sur lequel pourra être imputé ses bénéfices fiscaux futurs.

PASSIF

En millions d'euros	2020	2019
Amortissements dérogatoires	60	58
TOTAL	60	58
Déficits reportables fiscalement		
Soit un impôt correspondant (au taux de 28,41 %)	17	19

ESSILOR INTERNATIONAL

8.4 CONTROLE FISCAL

Essilor International fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les activités apportées au 1er janvier 2017 des exercices 2015 à 2017. Ce contrôle fiscal est toujours en cours, aucun élément nouveau n'a été notifié à la société au cours de l'exercice.

D'autre part, Essilor International fait également l'objet d'un nouveau contrôle fiscal sur les exercices 2017 à 2019. Ce contrôle a débuté fin 2020. Les délais de prescriptions ayant été suspendus pendant la crise sanitaire du Covid19 entre le 12 mars et le 23 août 2020, la prescription de l'exercice 2017 est reportée à juin 2021. La société n'a reçu aucune proposition de rectification et aucune provision n'est constituée à la clôture de l'exercice concernant ce dernier contrôle fiscal.

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Frais de R&D	12						12
Brevets, marques, licences	171		2	10			179
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	18	20	7	-10			20
VALEUR BRUTE	201	20	9	0			211
Amortissements et dépréciations	146				12	1	157
VALEUR NETTE	55						54

2019 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Frais de R&D	11			1			12
Brevets, marques, licences	161			10			171
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	6	23		-11			18
VALEUR BRUTE	178	23		0			201
Amortissements et dépréciations	134				12		146
VALEUR NETTE	44						55

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations incorporelles.

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Terrains	16						16
Constructions	159				1		160
Installations techniques, matériel, outillage	147		2	6			151
Autres immobilisations corporelles	53		1	2			54
Immobilisations corporelles en cours	10	11		-9			12
Avances et acomptes	1						1
VALEUR BRUTE	386	11	3	0			394
Amortissements et dépréciations	271				17	2	286
VALEUR NETTE	115						108

2019 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Terrains	16						16
Constructions	151			8			159
Installations techniques, matériel, outillage	142		5	9			147
Autres immobilisations corporelles	50			3			53
Immobilisations corporelles en cours	11	19		-20			10
Avances et acomptes	1						1
VALEUR BRUTE	372	19	5	0			386
Amortissements et dépréciations	258				17	4	271
VALEUR NETTE	114						115

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations corporelles.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Participations ^(a)	4 950	260	59				5 151
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 282	923	1 056				2 150
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	11	3	4				9
Autres immobilisations Financières	1	1	0				1
VALEUR BRUTE	7 246	1 186	1 119				7 313
Dépréciations ^(c)	122				106	7	221
VALEUR NETTE	7 124						7 092

(a) L'augmentation des participations est principalement liée aux augmentations de capital d'Essidev (68m€), de Tikai (43m€), d'Optic Germany Holding (76m€), Essilor Mexico (42m€), de Brasilor (14m€), et de plusieurs autres sociétés hors Europe pour un montant global de 17 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux apports de titres d'Essilor GmbH et de Nika à OGH pour un montant de 55 millions d'euros.

(b) Les augmentations et diminutions des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Tejado, Essilor Nederland, EMTC, EOA, FGX et SOA Corp.

(c) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

Les tests de dépréciations ont été réalisés en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2019 telle que décrite en Note 1.5 Immobilisations financières.

Pour les participations dont la valeur d'utilité a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie futurs, les projections des plans d'affaires ont été mis à jour pour refléter les effets économiques et financiers de la pandémie de COVID-19. Un retour des performances à un niveau avant COVID-19 a été intégré de manière progressive sur l'année 2021.

ESSILOR INTERNATIONAL

2019 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Participations ^(a)	4 894	431	376				4 950
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 217	421	356				2 282
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	3	8					11
Autres immobilisations financières ^(c)	2	58	59				1
VALEUR BRUTE	7 119	918	791	0			7 246
Dépréciations	107				32	17	122
VALEUR NETTE	7 012						7 124

(a) Les cessions de participations correspondent principalement au transfert des titres d'Essilor Group Canada à Luxottica of Canada pour une valeur brute de 363 millions d'euros. En contrepartie de cette session, la Société détient une participation de 218 millions d'euros dans Luxottica of Canada Inc. Les principales autres acquisitions de l'exercice sont celles d'Optic Germany Holding (53 millions d'euros), Technologies Humanware Inc. (24 millions d'euros) et Future Eyewear Group (17 millions d'euros). La Société a également participé à des augmentations de capital dans Essilor Mexico (31 millions d'euros), Brasilor (26 millions d'euros) et Essilor Opticas Internacional Holding (16 millions d'euros).

(b) Les variations sur les créances rattachées aux participations sont principalement liées au renouvellement des prêts accordés aux filiales, notamment ceux accordés à Essilor Of America, FGX International et Essilor Opticas Internacional Holding SL.

(c) La Société a mis en place un dépôt bancaire rémunéré de 65 millions de dollars sur l'exercice. Il est arrivé à maturité sur la période.

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2020 détenues par ESSILOR INTERNATIONAL SAS :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A - EST SUPERIEURE A 1%									
Filiales françaises	251 159	324 116	460 797	438 454	4 900		420 815	(42 550)	7 448
Filiales internationales	1 347 362	3 443 142	4 656 499	4 476 137	1 624 560	18 891 462	6 959 962	136 335	39 709
B - N'EXCEDE PAS 1%									
Filiales françaises	91	(371)	90	64				(23)	
Filiales internationales	79 513	17 143	33 326	15 954	6 306	18 634 984	375 926	10 121	16 142

11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En millions d'euros	2020	2019
Plus d'un an	2 014	2 137
Moins d'un an	148	159
TOTAL	2 162	2 296

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT

12.1 STOCKS

En millions d'euros	2020	2019
Matières premières, autres approvisionnements	31	33
Marchandises	10	15
Produits finis, semi finis, en-cours	19	19
SOUS-TOTAL	60	67
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-9	-7
• Marchandises	-3	-3
• Produits finis, semis finis, en-cours	-4	-3
SOUS-TOTAL	-16	-13
TOTAL	44	54

Le management a appliqué la même méthode que celle appliquée pour la préparation des états financiers 2019 pour évaluer l'obsolescence des stocks au 31 décembre 2020. Les prévisions de vente, entre autres facteurs, ont été utilisées lors de cette évaluation, tout en prenant en compte le contexte actuel et les effets générés par la pandémie de COVID-19.

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En millions d'euros	2020	2019
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	1 023	2 082
Avances et acomptes versés sur commandes	5	4
Clients et comptes rattachés	370	335
Autres créances ^(a)	648	1 743
TOTAL	1 023	2 082

^(a) Le poste « Autres créances » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 591 millions d'euros, dont 247 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2020, en diminution de 835 millions d'euros sur la période. Cette diminution est principalement expliquée par le distribution de réserves de 647 millions d'euros payés par compte courant.

ESSILOR INTERNATIONAL

12.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En millions d'euros	2020	2019
Instruments de trésorerie et placements ^(a)	606	0
TOTAL	606	0

^(a) Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées des dépôts à terme et de SICAV qui ont été souscrits afin de placer les excédents de trésorerie de la Société.

12.4 PRODUITS À RECEVOIR

En millions d'euros	2020	2019
Immobilisations financières :		
• Créances rattachées à des participations (intérêts courus)	3	54
Créances :		
• Clients factures à établir	120	102
• Autres créances	6	12
TOTAL	129	168

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En millions d'euros	2020	2019
Charges constatées d'avance :		
• Résultat d'exploitation	14	11
• Résultat financier	0	0
TOTAL	15	11

NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION

L'apport partiel d'actif lié à la filialisation des activités d'Essilor, réalisée en amont du rapprochement avec Luxottica, a généré au 31 décembre 2017 une perte latente de 80 millions d'euros en raison de la séparation d'actifs et de passifs qui étaient précédemment adossés. Cette perte latente a été intégralement provisionnée au 31 décembre 2017 et est reprise progressivement depuis au fur et à mesure du remboursement des éléments sous-jacents en devises.

	Valeur au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2020
En millions d'euros				
Ecart de conversion actif	53	3	-30	26
TOTAL	53	3	-30	26

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES

15.1 MOUVEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres				Valeur nominale (en euros)	
	Au 01/01/2020	Créés	Annulés	Echangés		Au 31/12/2020
Actions ordinaires	27 784 510				27 784 510	10.00
TOTAL	27 784 510	0	0	0	27 784 510	10.00

Dont actions propres :

15.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Subventions d'investissements	Capitaux propres
En millions d'euros							
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2020	278	5 156	864	453	58	0	6 810
Augmentation de capital							
Autres mouvements de l'exercice					1	0	1
Affectation du résultat			453	-453			0
Distribution exceptionnelle			-647				-647
Résultat de la période				149			149
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020	278	5 156	670	149	60	0	6 313

NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS

16.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31/12/2020
Provisions pour retraites et pensions	44	15	3		56
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	73	14	39	0	48
TOTAL	117	30	42	0	105

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de provision pour perte de change (Voir Note 14 Ecart de conversion), de la provision pour contrôles fiscaux et de la provision pour médailles du travail. Concernant les provisions pour contrôles fiscaux, Essilor International fait l'objet de contrôles fiscaux en cours. Sans préjuger de la position finale de l'administration fiscale, une provision pour risque fiscal est comptabilisée au 31 décembre 2020.

2019 En millions d'euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur 31/12/2019
Provisions pour retraites et pensions	36	11	3		44
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	77	10	14		73
TOTAL	113	21	17	0	117

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour perte de change (Voir Note 14 Ecart de conversion), de la provision pour contrôles fiscaux et de la provision pour médailles du travail. Concernant les provisions pour contrôles fiscaux, Essilor International fait l'objet de contrôles fiscaux en cours. Sans préjuger de la position finale de l'administration fiscale, une provision pour risque fiscal est comptabilisée au 31 décembre 2019.

16.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2020 En millions d'euros	Valeur 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2020
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	145	140	30	255
Des stocks	13	16	13	16
Des créances	10	18	10	18
Des titres de participation	116	106	2	220
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	6	0	5	1

2019 En millions d'euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2019
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	121	54	30	145
Des stocks	12	13	12	13
Des créances	1	10	1	10
Des titres de participation	107	26	17	116
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1	5		6

NOTE 17. DETTES

17.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN	65	69
Emprunts auprès des filiales	61	44
Autres dettes financières	4	25
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	17	
Emprunts auprès des filiales	17	
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	81	69

Répartition des dettes financières par devise :

En millions d'euros	2020	2019
JPY	28	28
EUR	24	26
USD	12	7
KRW	13	
CHF	3	2
GBP	0	6
Autres	0	0
TOTAL	81	69

17.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN	2 826	2 504
Dettes d'exploitation	330	310
Autres dettes	2 496	2 194
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	2 826	2 504

^(a) Pour l'exercice 2020, le poste « Autres dettes » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 2 283 millions d'euros (dont 464 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica, en diminution de 17 millions d'euros par rapport à l'année 2019).

17.3 CHARGES À PAYER

En millions d'euros	2020	2019
Intérêts courus sur emprunts	2	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99	92
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	49	46
• Intéressement		7
• Autres	38	33
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	140	133
• Clients créditeurs	8	24
• Avoirs à établir	12	9
• Autres	0	
TOTAL	348	347

17.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En millions d'euros	2020	2019
Produits constatés d'avance :		
• Résultat d'exploitation	5	5
• Résultat financier	1	1
TOTAL	6	6

NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN

18.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus :

En millions d'euros	2020	2019
Engagements donnés :		
Avals et cautions	81	100
Engagements reçus :		
Avals, cautions et garanties reçus		

ESSILOR INTERNATIONAL

Instruments de change :

Au 31 décembre 2020, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En millions d'euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31-déc-20
Couverture de la position de change d'Essilor International		21
CCS vendeurs d'USD / acheteurs d'EUR	-537	23
Ventes à terme de devises	-51	-1
Swaps vendeurs à terme de devises	-186	
Achats à terme de devises	29	
Swaps acheteurs à terme de devises	276	-1
Couverture liée à l'activité de centralisation du risque de change		
Ventes à terme de devises	-102	2
Swaps vendeurs à terme de devises	91	-1
Achats à terme de devises	102	-2
Swaps acheteurs à terme de devises	-91	1
Autres couvertures du risque de change		
Ventes à terme de devises	-38	1
Swaps vendeurs à terme de devises	-19	
Achats à terme de devises	12	
Swaps acheteurs à terme de devises	74	-5
TOTAL		17

18.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

18.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2020 En millions d'euros	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	3	7	2	12
TOTAL	3	7	2	12

18.4 ENGAGEMENT RELATIF A LA VENTE DE PUTS SUR INTERETS MINORITAIRES

Essilor International (SAS) a octroyé des options de ventes (*puts*) aux minoritaires de différentes filiales contrôlées.

Au 31 décembre 2020, la valorisation de l'ensemble de ces *puts*, s'ils étaient intégralement exercés, s'élèverait à 34 millions d'euros.

NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

19.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Complément de retraite :

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2020 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80% à 4,00%) et taux d'actualisation (0,45 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 52,56 millions d'euros, dont 3,8 millions d'euros ont déjà été versés aux fonds de retraite gérés par une compagnie d'assurances indépendante au 31/12/2020.

En millions d'euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	53	60
Valeur de marché des actifs des fonds	-4	-15
Eléments différés ^(a)	-31	-36
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	18	9

(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour -11 M€, et aux pertes actuarielles pour 42 M€.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45%) et s'élève à 31,6 millions d'euros.

En millions d'euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	55	52
Eléments différés ^(a)	-24	-23
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	31	29

(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour 3 M€, et aux pertes actuarielles pour 21 M€.

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45 %) et s'élève à 3 millions d'euros.

En millions d'euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	3	3
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	3	3

Charge de l'exercice :

En millions d'euros	2020	2019
Coût des services rendus sur la période	6	7
Charge d'intérêt sur l'actualisation	1	2
Rendement attendu des actifs	-0	-0
Amortissements des coûts des services passés	-1	0
Pertes (gains) actuariels	7	5
Charge de l'exercice	12	14

19.2 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2020	2019
Cadres	1 586	1 552
Agents de maîtrise et employés	867	896
Ouvriers	613	631
TOTAL	3 066	3079

19.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Enquête de l'Autorité de la concurrence

En juillet 2014, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française a effectué des visites inopinées de certaines entités Essilor en France, ainsi que d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de tels articles. La procédure est en cours, l'Autorité a notifié sa communication des griefs le 5 janvier 2021, Essilor défendant ses droits. À ce stade, il n'existe aucune base pour établir une estimation de l'exposition potentielle, le cas échéant.

Essilor International
Société par actions simplifiée au capital de 277.845.100 euros
Siège social : 147, rue de Paris, 94227 Charenton-le-Pont Cedex (France)
439 769 654 R.C.S. Créteil

(la « Société » ou « Essilor International »)

—
**DECISION D’AFFECTATION DU RESULTAT
DE L’EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
APPROUVEE PAR L’ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 12 MAI 2021**
—

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L’Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux comptes, décide d’affecter le bénéfice net comptable de 149 414 349,34 euros comme suit :

En euros

Résultat net de l'exercice	149 414 349,34
Report à nouveau antérieur	0,00
Affectation à la Réserve Légale	0,00
Total Distribuible	149 414 349,34
Dividendes	0,00
Dotations aux autres réserves	149 414 349,34
Report à nouveau	0,00

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents par la Société, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net €	Impôt payé d'avance	Rémunération globale €
2017	27 784 510	12.59	Néant	12.59
2018	27 784 510	Néant	Néant	Néant
2019	27 784 510	Néant	Néant	Néant

En 2020, il est rappelé qu’une distribution de sommes en numéraire d’un montant de 23,30 euros par action soit un montant total de 647 379 083 euros a été réalisée conformément à la décision de l’Associé Unique du 26 novembre 2020, par prélèvement sur le poste autres réserves.

Cette décision est adoptée par l’Associé Unique.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Le Président
Monsieur Paul du Saillant

Essilor International

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

MAZARS
61 rue Henri Regnault
92400 Paris-La Défense Cedex
France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
Essilor International
147 Rue de Paris
94220 Charenton Le Pont

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Essilor International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette de 7 092 millions d'euros. La note 1.5 « Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels précise les méthodes retenues pour leur comptabilisation ainsi que l'approche retenue pour évaluer les dépréciations. Nous avons examiné la méthodologie retenue et apprécié le caractère raisonnable des estimations utilisées par votre société pour réaliser le test d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 7 mai 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

MAZARS

Cedric Le Gal

Jean-Luc BARLET

Guillaume Devaux

**ESSILOR INTERNATIONAL Société par actions simplifiée
à associé unique**

Comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2020

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020.....	2
BILAN AU 31/12/2020	3
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE.....	5
NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
NOTE 2. CHIFFRE D'AFFAIRES	11
NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	11
NOTE 4. AUTRES PRODUITS	11
NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	12
NOTE 6. RESULTAT FINANCIER.....	12
NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	13
NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES	13
NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	15
NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	16
NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	17
NOTE 12. ACTIF CIRCULANT	19
NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION	20
NOTE 15. CAPITAUX PROPRES	21
NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS	22
NOTE 17. DETTES.....	23
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	24
NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL	26
NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	27
NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	27

Compte de résultat au 31/12/2020

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires	2	906	989
Production stockée		-1	2
Production immobilisée		12	28
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3	86	46
Autres produits	4	401	487
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		1 403	1 552
Achats consommés et variation de stocks		518	557
Autres achats et charges externes	5	297	328
Impôts et taxes		32	32
Charges de personnel		310	320
Dotations aux amortissements et provisions	3	67	57
Autres charges		33	32
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		1 257	1 326
RESULTAT D'EXPLOITATION		147	226
Résultat financier	6	28	393
RESULTAT COURANT		175	620
Résultat exceptionnel	7	-16	-155
Impôt sur les bénéfices	8	- 9	- 12
RESULTAT NET		149	453

ESSILOR INTERNATIONAL

Bilan au 31/12/2020

ACTIF

En millions d'euros	Notes	2020			2019
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	9	211	157	54	55
Immobilisations corporelles	10	394	286	108	115
Immobilisations financières	11	7 313	221	7 092	7 124
ACTIF IMMOBILISE		7 919	664	7 255	7 294
Stocks	12.1	60	16	44	54
Avances versées sur commandes	12.2	5		5	4
Clients et comptes rattachés	12.2	372	3	370	335
Autres créances	12.2	663	15	648	1 743
Valeurs mobilières de placement	12.3	606		606	0
Disponibilités		364		364	22
ACTIF CIRCULANT		2 070	33	2 037	2 158
Charges constatées d'avance	13	15		15	11
Ecart de conversion actif	14	26		26	53
TOTAL GENERAL		10 028	697	9 331	9 516

ESSILOR INTERNATIONAL

PASSIF

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Capital social	15.1	278	278
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 156	5 156
Réserve légale		28	28
Autres réserves		642	837
Résultat de l'exercice		149	453
Provisions réglementées		60	58
CAPITAUX PROPRES	15.2	6 313	6 810
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16	105	117
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17.1	0	9
Autres dettes financières diverses	17.1	81	69
DETTES FINANCIERES		81	78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17.2	227	205
Dettes fiscales et sociales	17.2	103	105
Autres dettes	17.2	2 496	2 194
DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		2 826	2 504
Produits constatés d'avance	17.4	6	6
TOTAL GENERAL		9 331	9 516

Annexe aux comptes annuels de l'exercice

La présente annexe comporte le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 9 331 millions d'euros, et le compte de résultat qui dégage un bénéfice net de 149 millions d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Essilor International est une société par actions simplifiée, domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (439 769 654 RCS Créteil)

Les comptes de la Société sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale au sein du groupe EssilorLuxottica dont la société consolidante est EssilorLuxottica domiciliée au 147 rue de Paris, 94220 Charenton-le-Pont (712 049 618 RCS Créteil).

Les chiffres sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire.

Les comptes annuels d'Essilor International SAS ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 4 mars 2021, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise du Covid-19

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pandémie de Covid

La pandémie de COVID-19 a impacté, les résultats de la Société en 2020, affectant significativement les activités et le chiffre d'affaires notamment au cours du premier semestre marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde.

Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la société affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan et certains éléments ne peuvent être isolés (soit parce que leurs conséquences se traduisent en une baisse du chiffre d'affaires, soit parce que les impacts sont difficiles à isoler des autres évolutions de la période). L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement (sur les comptes de résultat et de bilan) jugés pertinents et non sur l'ensemble de ceux-ci, selon l'approche ciblée autorisée par l'Autorité des normes comptables. L'ensemble des charges et produits liés à l'épidémie ont été constatés en résultat d'exploitation, conformément aux recommandations précitées de l'Autorité des normes comptables.

En 2020, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 906 millions d'euros contre 989 millions d'euros en 2019.

Le poste « Autres produits » principalement composé de redevances de brevets et de management fees s'élève à 401 millions d'euros en 2020 contre 487 millions d'euros en 2019.

En 2020, la Société a soutenu ses employés : contribution compensatoire au chômage partiel et au chômage technique, mise en place du télétravail, organisation des sites, fourniture de masques etc.

La Société a eu recours ponctuellement au dispositif d'activité partielle. Les aides gouvernementales ont été comptabilisées dans le compte de résultat en déduction des charges associées.

Jugements et incertitudes : À la clôture 2020, les estimations et hypothèses sur lesquelles la Société exerce son jugement ont été révisées pour prendre en compte les effets de la crise liée à la COVID-19. Elles sont détaillées dans chacune des rubriques dédiées.

La Société a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de la continuité d'exploitation (voir ci-après) ;
- de l'évaluation des immobilisations corporelles ou incorporelles (voir Notes 9 et 10) ;
- de l'évaluation des immobilisations financières (voir Note 11.1) ;
- de l'évaluation des stocks (voir Note 12.1).

Les estimations comptables sont toutefois réalisées dans un contexte de crise sanitaire et économique dont les conséquences rendent difficiles l'appréhension des perspectives économiques à moyen terme.

Liquidité et continuité d'exploitation : L'épidémie de COVID-19 a généré une grande incertitude sur l'économie mondiale et sur l'activité opérationnelle de nombreux secteurs dont le secteur dans lequel évolue la Société. Dans le respect absolu de la santé et de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs et autres parties prenantes, la Société s'est organisée rapidement afin d'assurer la continuité de l'exploitation et de faire face aux surcoûts liés à la crise.

La Société s'est concentrée sur la préservation de sa trésorerie avec des mesures de maîtrise des coûts (activité partielle, programme de réduction des coûts). Ces efforts ont conduit à maintenir un équilibre financier et à assurer la continuité d'exploitation de la Société sur les 12 prochains mois.

La Société a fait l'hypothèse principale d'un niveau d'activité en 2021 équivalent à celui de 2019. La Société dispose par ailleurs d'une réserve de trésorerie de 970 millions d'euros dont 606 millions sous forme de placements à court terme.

Changement de gouvernance

Suite à la démission de Monsieur Laurent Vacherot de ses mandats de Directeur Général et administrateur de la Société pour faire valoir ses droits à la retraite, Monsieur Paul du Saillant a été nommé Directeur Général de la Société avec effet au 30 mars 2020.

Afin de faire valoir ses droits à la retraite, le 17 décembre 2020, Monsieur Hubert Sagnières a démissionné de ses mandats de Président et administrateur de la Société et de Directeur Général Délégué de l'Associé Unique, conservant uniquement son mandat de Vice-Président de l'Associé Unique.

Suite à cette démission, Monsieur Paul du Saillant a été nommé Directeur Général Délégué de l'Associé Unique le 17 décembre 2020 et Président de la Société le 18 décembre 2020.

ESSILOR INTERNATIONAL

Distribution de réserves

Par décision de son associé unique en date du 26 novembre 2020, la Société a procédé à une distribution de sommes en numéraire d'un montant de 23,30 euros par action soit un montant total de 647 379 083 euros, par prélèvement sur le poste autres réserves.

Laboratoire d'excellence

Le 6 octobre 2020, la Société a présenté aux représentants du personnel puis annoncé dans la presse un projet d'investissement de plus de 40 millions d'euros structurant pour l'implantation industrielle d'Essilor en France.

Le nouveau laboratoire d'excellence compterait près de 300 personnes et regrouperait les activités de prescription d'Antony, de Vaulx-en-Velin et du Mans, ainsi que l'activité de distribution de Châlons-en-Champagne et de montage de Toulouse, sur un site unique dans la Région du Grand Paris. Ce projet s'inscrit dans la durée, avec un transfert des activités prévu à compter de la fin 2023.

Impacts dans les comptes au 31 décembre 2020

La Société a réalisé une analyse du traitement des coûts sociaux et conclu à l'absence d'impact comptable au 31 décembre 2020.

La décision de la Société qui annonce le transfert des activités de 5 sites sur un site unique impose de réaliser un test de dépréciation des actifs destinés à être mis au rebut et de procéder à un amortissement accéléré de la valeur recouvrable sur la durée résiduelle d'utilisation le cas échéant. Au 31 décembre 2020, les impacts sont non significatifs.

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 modifié relatif au Plan Comptable Général.

Le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014, a été homologué par l'arrêté du 8 octobre 2018, publié au Journal Officiel du 9 octobre 2018.

Ce règlement complète des règlements publiés depuis cette date et les principes comptables précédemment admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

1.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires. Les ventes sont constatées

lorsque les risques et avantages associés à la propriété sont transférés au client ou lorsque les réceptions physiques et techniques sont effectuées par ce dernier.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. La Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, licences et logiciels. Elles sont amorties suivant le mode linéaire ou sur la base d'unités d'œuvre sur une durée probable d'utilisation.

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement s'ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

1.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée,
- intention du Groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,

- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet,
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché et de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

ESSILOR INTERNATIONAL

1.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles comprennent des terrains, constructions, matériel industriel et autres immobilisations corporelles amorties suivant le mode linéaire ou le mode dégressif, en fonction de la durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans
Terrains	Non amortis

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré-exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la Société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations corporelles.

1.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

A la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent ou sur des projections de flux de trésorerie futurs.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat financier.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. L'ensemble de ces éléments est déprécié le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

Les coûts externes des conseils qualifiés de frais d'acquisition de titres sont comptabilisés en « immobilisations financières en cours ». Ils sont ensuite réaffectés en titres de participation lors de la finalisation de l'acquisition.

1.6 STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs était retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.7 CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur actuelle d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable, déterminée au regard du risque de non recouvrement.

1.8 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur historique. Les positions en devises font l'objet d'une réévaluation en fin de mois.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

1.9 INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPERATIONS EN DEVICES

Essilor International applique les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Instruments dérivés de change

La Société a recours à des instruments dérivés pour couvrir le risque de change. Les instruments dérivés sont traités à l'intérieur des limites de gestion dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

Essilor gère une position de change qui inclut des actifs et passifs monétaires en devises liés à l'activité financière et à l'activité commerciale de la Société. Les gains et les pertes sur les dérivés de change permettent de compenser la revalorisation aux taux de clôture des positions bilancielle en devises (prêts, emprunts, créances, dettes, comptes courants, comptes bancaires). Le report/déport lié aux dérivés est étalé en résultat financier sur la durée de la couverture.

Essilor utilise également des achats et ventes à terme pour couvrir des transactions futures en devises. Les pertes et gains de change liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat de façon symétrique aux éléments couverts.

Par principe, les dérivés mis en place par Essilor sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Dans certains cas exceptionnels où les dérivés ne satisfont pas les critères pour être qualifiés de couverture, ces derniers suivent alors le mode de comptabilisation suivant:

- La juste valeur des dérivés est inscrite au bilan en contrepartie d'un compte de régularisation ;
- Les moins-values latentes sont provisionnées (les plus-values latentes ne sont pas reconnues en résultat)
- Les plus / moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat.

Dans le cadre de la gestion centralisée du risque de change, Essilor International souscrit des dérivés de change pour le compte des filiales du groupe. Les gains et pertes réalisés sur les dérivés souscrits auprès des contreparties bancaires sont rétrocédés aux filiales à l'origine des demandes de couvertures.

Instruments dérivés de taux

En matière de risque de taux d'intérêt, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux. Pour couvrir les risques de taux, Essilor International utilise des swaps de taux et des options (caps).

Les charges et les produits financiers relatifs aux instruments dérivés de taux sont reconnus en résultat de façon symétrique à l'enregistrement des charges et des produits générés par l'élément couvert.

Les primes payées sur les caps sont étalées en résultat financier sur la période couverte.

1.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

La Société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Au 31 décembre 2020, la provision correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite nets des actifs de couverture du régime.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluation actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer tout ou partie de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;

- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

1.11 IMPOT SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale en France dont EssilorLuxottica est la société tête de groupe. EssilorLuxottica est la seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution.

1.12 METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

Provisions pour risques sur filiales et participations

Pour les participations dont la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Le cas échéant, la provision s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant et provision pour risque à concurrence du complément. Cette provision pour risque n'est cependant comptabilisée qu'aux conditions suivantes :

- la forme juridique implique qu'Essilor International est indéfiniment et solidairement responsable du passif ; ou
- à hauteur des engagements pris par Essilor International pour les autres formes juridiques.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont essentiellement composées des amortissements dérogatoires.

NOTE 2. CHIFFRE D’AFFAIRES

2020			
En millions d’euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	370	414	784
Production vendue de services	13	52	65
Ventes de marchandises	4	53	57
TOTAL	387	519	906

2019			
En millions d’euros	France	Export	Total
Production vendue de biens	413	437	850
Production vendue de services	14	52	66
Ventes de marchandises	6	67	73
TOTAL	433	556	989

La pandémie de COVID-19 a affecté le chiffre d’affaires notamment au cours du premier semestre 2020 marqué par une période de confinement en France mais également dans plusieurs pays en Europe et dans le monde. Lorsque les confinements ont été levés, la résilience des besoins de bonne vision a été confirmée par un rattrapage de la demande pour des soins optiques de qualité.

NOTE 3. DOTATIONS ET REPRISES DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES

En millions d’euros	2020	2019
Reprises sur provisions pour risques et charges d’exploitation	6	5
Reprises de dépréciation sur actif circulant	14	14
Transferts de charges d’exploitation	66	27
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	86	46
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-29	-29
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	0	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-19	-14
Dotations aux provisions	-19	-14
Dotations aux amortissements et provisions	-67	-57

NOTE 4. AUTRES PRODUITS

En millions d’euros	2020	2019
Redevances et refacturation de frais aux sociétés du Groupe ^(a)	398	484
Produits divers de gestion courante	3	3
TOTAL	401	487

^(a) Le poste « Redevances et refacturation de frais aux sociétés du groupe » est principalement composé de redevances de brevets et de management fees.

NOTE 5. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En millions d'euros	2020	2019
Etudes et prestations et sous-traitance	99	112
Honoraires	61	49
Locations, entretiens et Assurances	36	33
Communications et publicités	30	32
Intérimaires et personnel détaché	24	31
Etudes, recherches et documentations	20	31
Autres	11	9
Transports	10	11
Télécommunications et déplacements	6	20
TOTAL	297	328

NOTE 6. RESULTAT FINANCIER

En millions d'euros	2020	2019
Intérêts sur emprunts	-26	-56
Produits financiers :		
▪ Dividendes ^(a)	63	361
▪ Intérêts sur prêts et comptes courants	115	116
Escomptes nets	-5	-5
Dotations, reprises de dépréciations, transferts de charges ^(b)	-117	-18
Change	0	1
Divers	-2	-6
TOTAL	28	393

^(a) Pour l'exercice 2020, Essilor International SAS a perçu des dividendes pour un montant de 63 millions d'euros provenant principalement des filiales suivantes : Essilor Israël Holding, Nika et Nikon Essilor Co Ltd.

Pour l'exercice 2019, la Société a reçu des dividendes pour 361 millions d'euros, essentiellement versés par Transitions Optical Co.Inc., Essilor Amara Pte Ltd. Et Satisloh AG.

^(b) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

NOTE 7. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En millions d'euros	2020	2019
SUR OPERATIONS DE GESTION	-5	-2
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-5	-2
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	-9	-145
Opérations sur cessions d'immobilisations ^(a)	-9	-145
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	0	0
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	-2	-8
Dotations, reprises de provisions réglementées	-1	-5
Transferts de charges	0	1
Autres ^(b)	-1	-4
TOTAL	-16	-155

^(a) En 2019, cette charge correspond à la moins-value enregistrée dans le cadre du transfert des titres d'Essilor Group Canada à Luxottica of Canada, Inc.

^(b) En 2019, cette charge correspond principalement à des provisions pour risques sur litiges en cours.

NOTE 8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

8.1 RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

En millions d'euros	2020	2019
Résultat de l'exercice	149	453
Impôt sur les bénéfices	9	12
Résultat avant impôt	158	465
Variation des provisions réglementées	1	5
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	159	470

8.2 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

2020 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	175	-15	160
Résultat exceptionnel	-16	5	-11
RESULTAT NET			149

2019 En millions d'euros	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant	620	-15	605
Résultat exceptionnel	-155	3	-152
RESULTAT NET			453

8.3 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

ACTIF

En millions d'euros	2020	2019
Retraite	56	44
Autres	8	8
TOTAL	64	52
Déficits reportables fiscalement ^(a)	78	65
Soit un impôt correspondant (au taux de 28,41 %)	41	37

(a) Ce déficit reportable cumulé correspond à celui de la société seule et sur lequel pourra être imputé ses bénéfices fiscaux futurs.

PASSIF

En millions d'euros	2020	2019
Amortissements dérogatoires	60	58
TOTAL	60	58
Déficits reportables fiscalement		
Soit un impôt correspondant (au taux de 28,41 %)	17	19

ESSILOR INTERNATIONAL

8.4 CONTROLE FISCAL

Essilor International fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les activités apportées au 1er janvier 2017 des exercices 2015 à 2017. Ce contrôle fiscal est toujours en cours, aucun élément nouveau n'a été notifié à la société au cours de l'exercice.

D'autre part, Essilor International fait également l'objet d'un nouveau contrôle fiscal sur les exercices 2017 à 2019. Ce contrôle a débuté fin 2020. Les délais de prescriptions ayant été suspendus pendant la crise sanitaire du Covid19 entre le 12 mars et le 23 août 2020, la prescription de l'exercice 2017 est reportée à juin 2021. La société n'a reçu aucune proposition de rectification et aucune provision n'est constituée à la clôture de l'exercice concernant ce dernier contrôle fiscal.

NOTE 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Frais de R&D	12						12
Brevets, marques, licences	171		2	10			179
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	18	20	7	-10			20
VALEUR BRUTE	201	20	9	0			211
Amortissements et dépréciations	146				12	1	157
VALEUR NETTE	55						54

2019 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Frais de R&D	11			1			12
Brevets, marques, licences	161			10			171
Autres immobilisations incorporelles et immobilisations incorporelles en cours	6	23		-11			18
VALEUR BRUTE	178	23		0			201
Amortissements et dépréciations	134				12		146
VALEUR NETTE	44						55

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations incorporelles.

NOTE 10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Terrains	16						16
Constructions	159				1		160
Installations techniques, matériel, outillage	147		2	6			151
Autres immobilisations corporelles	53		1	2			54
Immobilisations corporelles en cours	10	11		-9			12
Avances et acomptes	1						1
VALEUR BRUTE	386	11	3	0			394
Amortissements et dépréciations	271				17	2	286
VALEUR NETTE	115						108

2019 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Terrains	16						16
Constructions	151			8			159
Installations techniques, matériel, outillage	142		5	9			147
Autres immobilisations corporelles	50			3			53
Immobilisations corporelles en cours	11	19		-20			10
Avances et acomptes	1						1
VALEUR BRUTE	372	19	5	0			386
Amortissements et dépréciations	258				17	4	271
VALEUR NETTE	114						115

Compte tenu de l'évolution de l'activité, notamment au second semestre, la Direction n'a identifié aucun indicateur de perte de valeur. Aucun test de dépréciation spécifique n'a donc été réalisé au 31 décembre 2020 sur les immobilisations corporelles.

NOTE 11. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

11.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2020
Participations ^(a)	4 950	260	59				5 151
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 282	923	1 056				2 150
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	11	3	4				9
Autres immobilisations Financières	1	1	0				1
VALEUR BRUTE	7 246	1 186	1 119				7 313
Dépréciations ^(c)	122				106	7	221
VALEUR NETTE	7 124						7 092

(a) L'augmentation des participations est principalement liée aux augmentations de capital d'Essidev (68m€), de Tikai (43m€), d'Optic Germany Holding (76m€), Essilor Mexico (42m€), de Brasilor (14m€), et de plusieurs autres sociétés hors Europe pour un montant global de 17 millions d'euros. Les diminutions des participations sont principalement liées aux apports de titres d'Essilor GmbH et de Nika à OGH pour un montant de 55 millions d'euros.

(b) Les augmentations et diminutions des créances rattachées à des participations sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales, notamment accordés à Tejado, Essilor Nederland, EMTC, EOA, FGX et SOA Corp.

(c) La différence entre les valeurs d'utilité calculée et la valeur brute des immobilisations financières a conduit à la comptabilisation de dépréciations financières principalement sur les filiales suivantes : Essilor Norge, Creasky, Polinelli, Photosynthesis, JiangSu Wanxin Optical.

Les tests de dépréciations ont été réalisés en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2019 telle que décrite en Note 1.5 Immobilisations financières.

Pour les participations dont la valeur d'utilité a été déterminée sur la base de projections de flux de trésorerie futurs, les projections des plans d'affaires ont été mis à jour pour refléter les effets économiques et financiers de la pandémie de COVID-19. Un retour des performances à un niveau avant COVID-19 a été intégré de manière progressive sur l'année 2021.

ESSILOR INTERNATIONAL

2019 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2019	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur au 31/12/2019
Participations ^(a)	4 894	431	376				4 950
Créances rattachées à des participations ^(b)	2 217	421	356				2 282
Autres titres immobilisés	2						2
Autres prêts	3	8					11
Autres immobilisations financières ^(c)	2	58	59				1
VALEUR BRUTE	7 119	918	791	0			7 246
Dépréciations	107				32	17	122
VALEUR NETTE	7 012						7 124

(a) Les cessions de participations correspondent principalement au transfert des titres d'Essilor Group Canada à Luxottica of Canada pour une valeur brute de 363 millions d'euros. En contrepartie de cette session, la Société détient une participation de 218 millions d'euros dans Luxottica of Canada Inc. Les principales autres acquisitions de l'exercice sont celles d'Optic Germany Holding (53 millions d'euros), Technologies Humanware Inc. (24 millions d'euros) et Future Eyewear Group (17 millions d'euros). La Société a également participé à des augmentations de capital dans Essilor Mexico (31 millions d'euros), Brasilor (26 millions d'euros) et Essilor Opticas Internacional Holding (16 millions d'euros).

(b) Les variations sur les créances rattachées aux participations sont principalement liées au renouvellement des prêts accordés aux filiales, notamment ceux accordés à Essilor Of America, FGX International et Essilor Opticas Internacional Holding SL.

(c) La Société a mis en place un dépôt bancaire rémunéré de 65 millions de dollars sur l'exercice. Il est arrivé à maturité sur la période.

11.2 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations au 31 décembre 2020 détenues par ESSILOR INTERNATIONAL SAS :

En milliers d'euros	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
A - EST SUPERIEURE A 1%									
Filiales françaises	251 159	324 116	460 797	438 454	4 900		420 815	(42 550)	7 448
Filiales internationales	1 347 362	3 443 142	4 656 499	4 476 137	1 624 560	18 891 462	6 959 962	136 335	39 709
B - N'EXCEDE PAS 1%									
Filiales françaises	91	(371)	90	64				(23)	
Filiales internationales	79 513	17 143	33 326	15 954	6 306	18 634 984	375 926	10 121	16 142

11.3 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En millions d'euros	2020	2019
Plus d'un an	2 014	2 137
Moins d'un an	148	159
TOTAL	2 162	2 296

NOTE 12. ACTIF CIRCULANT

12.1 STOCKS

En millions d'euros	2020	2019
Matières premières, autres approvisionnements	31	33
Marchandises	10	15
Produits finis, semi finis, en-cours	19	19
SOUS-TOTAL	60	67
Dépréciations :		
• Matières premières, autres approvisionnements	-9	-7
• Marchandises	-3	-3
• Produits finis, semis finis, en-cours	-4	-3
SOUS-TOTAL	-16	-13
TOTAL	44	54

Le management a appliqué la même méthode que celle appliquée pour la préparation des états financiers 2019 pour évaluer l'obsolescence des stocks au 31 décembre 2020. Les prévisions de vente, entre autres facteurs, ont été utilisées lors de cette évaluation, tout en prenant en compte le contexte actuel et les effets générés par la pandémie de COVID-19.

12.2 ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En millions d'euros	2020	2019
PLUS D'UN AN		
MOINS D'UN AN	1 023	2 082
Avances et acomptes versés sur commandes	5	4
Clients et comptes rattachés	370	335
Autres créances ^(a)	648	1 743
TOTAL	1 023	2 082

^(a) Le poste « Autres créances » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 591 millions d'euros, dont 247 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica au 31 décembre 2020, en diminution de 835 millions d'euros sur la période. Cette diminution est principalement expliquée par le distribution de réserves de 647 millions d'euros payés par compte courant.

ESSILOR INTERNATIONAL

12.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En millions d'euros	2020	2019
Instruments de trésorerie et placements ^(a)	606	0
TOTAL	606	0

^(a) Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées des dépôts à terme et de SICAV qui ont été souscrits afin de placer les excédents de trésorerie de la Société.

12.4 PRODUITS À RECEVOIR

En millions d'euros	2020	2019
Immobilisations financières :		
• Créances rattachées à des participations (intérêts courus)	3	54
Créances :		
• Clients factures à établir	120	102
• Autres créances	6	12
TOTAL	129	168

NOTE 13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

En millions d'euros	2020	2019
Charges constatées d'avance :		
• Résultat d'exploitation	14	11
• Résultat financier	0	0
TOTAL	15	11

NOTE 14. ECARTS DE CONVERSION

L'apport partiel d'actif lié à la filialisation des activités d'Essilor, réalisée en amont du rapprochement avec Luxottica, a généré au 31 décembre 2017 une perte latente de 80 millions d'euros en raison de la séparation d'actifs et de passifs qui étaient précédemment adossés. Cette perte latente a été intégralement provisionnée au 31 décembre 2017 et est reprise progressivement depuis au fur et à mesure du remboursement des éléments sous-jacents en devises.

	Valeur au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Valeur au 31/12/2020
En millions d'euros				
Ecart de conversion actif	53	3	-30	26
TOTAL	53	3	-30	26

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES

15.1 MOUVEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres				Valeur nominale (en euros)	
	Au 01/01/2020	Créés	Annulés	Echangés		Au 31/12/2020
Actions ordinaires	27 784 510				27 784 510	10.00
TOTAL	27 784 510	0	0	0	27 784 510	10.00

Dont actions propres :

15.2 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport et réévaluation	Réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Subventions d'investissements	Capitaux propres
En millions d'euros							
CAPITAUX PROPRES AU 1^{ER} JANVIER 2020	278	5 156	864	453	58	0	6 810
Augmentation de capital							
Autres mouvements de l'exercice					1	0	1
Affectation du résultat			453	-453			0
Distribution exceptionnelle			-647				-647
Résultat de la période				149			149
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2020	278	5 156	670	149	60	0	6 313

NOTE 16. ETAT DES PROVISIONS

16.1 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

2020 En millions d'euros	Valeur au 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur au 31/12/2020
Provisions pour retraites et pensions	44	15	3		56
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	73	14	39	0	48
TOTAL	117	30	42	0	105

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de provision pour perte de change (Voir Note 14 Ecart de conversion), de la provision pour contrôles fiscaux et de la provision pour médailles du travail. Concernant les provisions pour contrôles fiscaux, Essilor International fait l'objet de contrôles fiscaux en cours. Sans préjuger de la position finale de l'administration fiscale, une provision pour risque fiscal est comptabilisée au 31 décembre 2020.

2019 En millions d'euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur 31/12/2019
Provisions pour retraites et pensions	36	11	3		44
Autres provisions pour risques et charges ^(a)	77	10	14		73
TOTAL	113	21	17	0	117

^(a) Le poste « Autres provisions pour risques et charges » est principalement composé de la provision pour perte de change (Voir Note 14 Ecart de conversion), de la provision pour contrôles fiscaux et de la provision pour médailles du travail. Concernant les provisions pour contrôles fiscaux, Essilor International fait l'objet de contrôles fiscaux en cours. Sans préjuger de la position finale de l'administration fiscale, une provision pour risque fiscal est comptabilisée au 31 décembre 2019.

16.2 DEPRECIATIONS D'ACTIFS

2020 En millions d'euros	Valeur 01/01/2020	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2020
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	145	140	30	255
Des stocks	13	16	13	16
Des créances	10	18	10	18
Des titres de participation	116	106	2	220
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	6	0	5	1

2019 En millions d'euros	Valeur 01/01/2019	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur 31/12/2019
DEPRECIATIONS D'ACTIFS	121	54	30	145
Des stocks	12	13	12	13
Des créances	1	10	1	10
Des titres de participation	107	26	17	116
Des créances rattachées à des participations et autres titres immobilisés	1	5		6

NOTE 17. DETTES

17.1 ECHEANCES DES DETTES FINANCIERES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN	65	69
Emprunts auprès des filiales	61	44
Autres dettes financières	4	25
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	17	
Emprunts auprès des filiales	17	
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	81	69

Répartition des dettes financières par devise :

En millions d'euros	2020	2019
JPY	28	28
EUR	24	26
USD	12	7
KRW	13	
CHF	3	2
GBP	0	6
Autres	0	0
TOTAL	81	69

17.2 ECHEANCES DES DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Répartition de la dette totale par échéance et par type :

En millions d'euros	2020	2019
A MOINS D'UN AN	2 826	2 504
Dettes d'exploitation	330	310
Autres dettes	2 496	2 194
A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS		
A PLUS DE 5 ANS		
TOTAL	2 826	2 504

^(a) Pour l'exercice 2020, le poste « Autres dettes » est principalement composé des comptes-courants vis-à-vis des autres sociétés du groupe pour 2 283 millions d'euros (dont 464 millions d'euros vis-à-vis d'EssilorLuxottica, en diminution de 17 millions d'euros par rapport à l'année 2019).

17.3 CHARGES À PAYER

En millions d'euros	2020	2019
Intérêts courus sur emprunts	2	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99	92
Dettes fiscales et sociales :		
• Congés payés	49	46
• Intéressement		7
• Autres	38	33
Autres dettes :		
• Remises, rabais et ristournes à accorder	140	133
• Clients créditeurs	8	24
• Avoirs à établir	12	9
• Autres	0	
TOTAL	348	347

17.4 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

En millions d'euros	2020	2019
Produits constatés d'avance :		
• Résultat d'exploitation	5	5
• Résultat financier	1	1
TOTAL	6	6

NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN

18.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus :

En millions d'euros	2020	2019
Engagements donnés :		
Avals et cautions	81	100
Engagements reçus :		
Avals, cautions et garanties reçus		

ESSILOR INTERNATIONAL

Instruments de change :

Au 31 décembre 2020, les opérations de change à terme sont les suivantes :

En millions d'euros	Montants contractuels (cours initial)	Valeur de marché au 31-déc-20
Couverture de la position de change d'Essilor International		21
CCS vendeurs d'USD / acheteurs d'EUR	-537	23
Ventes à terme de devises	-51	-1
Swaps vendeurs à terme de devises	-186	
Achats à terme de devises	29	
Swaps acheteurs à terme de devises	276	-1
Couverture liée à l'activité de centralisation du risque de change		
Ventes à terme de devises	-102	2
Swaps vendeurs à terme de devises	91	-1
Achats à terme de devises	102	-2
Swaps acheteurs à terme de devises	-91	1
Autres couvertures du risque de change		
Ventes à terme de devises	-38	1
Swaps vendeurs à terme de devises	-19	
Achats à terme de devises	12	
Swaps acheteurs à terme de devises	74	-5
TOTAL		17

18.2 ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

Absence d'engagement de crédit-bail.

18.3 ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

Obligations contractuelles 2020 En millions d'euros	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de location simple	3	7	2	12
TOTAL	3	7	2	12

18.4 ENGAGEMENT RELATIF A LA VENTE DE PUTS SUR INTERETS MINORITAIRES

Essilor International (SAS) a octroyé des options de ventes (*puts*) aux minoritaires de différentes filiales contrôlées.

Au 31 décembre 2020, la valorisation de l'ensemble de ces *puts*, s'ils étaient intégralement exercés, s'élèverait à 34 millions d'euros.

NOTE 19. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

19.1 ENGAGEMENTS DE RETRAITES, MEDAILLES DU TRAVAIL ET ASSIMILES

Complément de retraite :

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2020 sont les taux d'inflation (1,80 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (entre 1,80% à 4,00%) et taux d'actualisation (0,45 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 52,56 millions d'euros, dont 3,8 millions d'euros ont déjà été versés aux fonds de retraite gérés par une compagnie d'assurances indépendante au 31/12/2020.

En millions d'euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	53	60
Valeur de marché des actifs des fonds	-4	-15
Eléments différés ^(a)	-31	-36
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	18	9

(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour -11 M€, et aux pertes actuarielles pour 42 M€.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45%) et s'élève à 31,6 millions d'euros.

En millions d'euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	55	52
Eléments différés ^(a)	-24	-23
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	31	29

(a) Les éléments différés correspondent au coût des services passés non reconnus pour 3 M€, et aux pertes actuarielles pour 21 M€.

Médailles du travail :

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2020 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (0,45 %) et s'élève à 3 millions d'euros.

En millions d'euros	2020	2019
Valeur actuelle des engagements	3	3
PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES	3	3

Charge de l'exercice :

En millions d'euros	2020	2019
Coût des services rendus sur la période	6	7
Charge d'intérêt sur l'actualisation	1	2
Rendement attendu des actifs	-0	-0
Amortissements des coûts des services passés	-1	0
Pertes (gains) actuariels	7	5
Charge de l'exercice	12	14

19.2 EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2020	2019
Cadres	1 586	1 552
Agents de maîtrise et employés	867	896
Ouvriers	613	631
TOTAL	3 066	3079

19.3 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer sur une rémunération individuelle.

NOTE 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R123-199-1 du code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

NOTE 21. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Enquête de l'Autorité de la concurrence

En juillet 2014, le service d'inspection de l'Autorité de la concurrence française a effectué des visites inopinées de certaines entités Essilor en France, ainsi que d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de tels articles. La procédure est en cours, l'Autorité a notifié sa communication des griefs le 5 janvier 2021, Essilor défendant ses droits. À ce stade, il n'existe aucune base pour établir une estimation de l'exposition potentielle, le cas échéant.